

LE COÛT DU CHÔMAGE

En France, l'association « Un Travail pour chacun » (UTC) a calculé le coût du chômage en 1998 (1). Il ne suffit pas de dire qu'il est socialement et financièrement exorbitant : 170 milliards d'euros (1100 milliards de F) par an (2), soit 2800 euros par habitant ; chiffres qui n'ont jamais été contestés, mais qui donnent le vertige et font qu'on passe vite à autre chose. Il est plus intéressant de se demander quelle est la part de ce coût qui, localement, sur un territoire, permettrait de créer des emplois, plutôt que d'indemniser l'inactivité des chômeurs et de financer des aides à l'emploi qui démontrent depuis plus de vingt ans leur inefficacité.

Ce coût « local » pour la création d'emplois est mesurable. Il a été évalué, entre 2002 et 2004, dans le cadre d'une convention d'étude avec l'État, sur quatre territoires : Amboise, vallée du Cher, Portes-lès-Valence, Rouen. On y trouve les montants attendus. En Seine-Maritime, dans l'agglomération rouennaise, deux communes, Canteleu et Maromme (28 000 habitants) « dépensent » 34 millions d'euros en coûts directs déclarés, soit un coût total estimé à 72 millions. 2600 euros par habitant, c'est le même ordre de grandeur qu'au niveau national. Il y a 1500 chômeurs de catégorie 1 sur ce territoire. Combien cela coûterait-il de leur fournir à tous un emploi? Environ 36 millions d'euros, c'est-à-dire la moitié du coût du chômage.

Cette donnée est intéressante ! Mais, du coût du chômage, tout n'est pas utilisable pour l'emploi. On ne peut en mobiliser que les lignes incontestables : l'indemnisation des chômeurs, les contrats aidés (sauf ceux qui sont en cours), les manques à gagner sociaux et fiscaux (cotisations et impôts perdus) et l'augmentation du chiffre d'affaires produite par les nouveaux salariés. Par contre, on ne peut supprimer l'ANPE, ni les dépenses pour la formation, ni les aides aux employeurs, qui sont déjà actives. Encore que cela pourrait se discuter.

En Seine-Maritime, UTC n'a pas pris le risque d'en discuter. Nous nous en sommes tenus aux lignes incontestables. Nous avons évalué le coût utilisable à 35,9 millions d'euros : 14,1 millions pour les coûts directs et indirects, 18,2 millions pour les manques à gagner, 3,6 millions pour les prestations augmentant le chiffre d'affaire. Notre conclusion est que le coût du chômage, utilisable sans conteste, permet de créer 1500 emplois sur ce territoire.

Le coût « exorbitant » du chômage permet de revenir au plein-emploi. L'association UTC tente, à Rouen, d'expérimenter cette voie vers l'emploi pour tous. Y parviendra-t-elle ?

Didier Doray

Président d'UTC, ddoray@wanadoo.fr

(1) Voir **J. Nikonoff**, *Chômage, nous accusons !*, Arlea, 1998.

(2) Dont coûts directs, 80 milliards (47 %), coûts indirects, 30 milliards (17 %) manque à gagner, 60 milliards (36 %).